

INSCRIPTIONS 2010-2011

Clôture des inscriptions :

VENDREDI 18 DECEMBRE 2009 inclus

Vous devez vous présenter au Secrétariat de l'Ecole Des Avocats ALIENOR (9h-12h30 14h-16h30),

Ecole des Avocats 18-20 rue du Maréchal Joffre 33000 BORDEAUX, 3^{ème} étage
muni(e) des pièces nécessaires à votre inscription (liste jointe).

Nous remercions les candidats reçus à l'examen d'accès au CRFPA, **ne souhaitant pas s'inscrire** ou **désirant demander un report**, de nous en informer sans délai.

JOURNEE D'INTEGRATION DE LA PROMOTION 2010/2011 :

JEUDI 7 JANVIER 2010 de 9 h à 18 h

dans les locaux de EDA ALIENOR, 18-20 rue du Maréchal Joffre à Bordeaux.

Présence indispensable (prestation de serment d'élève-avocat)

Le programme détaillé vous sera communiqué ultérieurement.

Stage « de découverte » Janvier 2010 dans un cabinet d'avocat de votre choix

Ce stage est exclu de l'accord professionnel du 19/01/2007 relatif à la gratification des élèves-avocats dans les cabinets d'avocats a été étendu par un arrêté du 10 octobre 2007.

Il ne donne donc pas lieu au versement d'une gratification.

Le but de ce stage est de vous préparer au cours de procédures civiles et de vous permettre de suivre la chronologie d'une procédure civile, mais il peut aussi permettre une première prise de contact avec un cabinet que vous souhaiteriez intégrer ultérieurement pour votre stage de 6 mois.